

CHANTIER DE RECHARGEMENT DE LA PLAGE DU BOIS DE SAPINS POINT D'ETAPE DU 30 AVRIL 2020

Si la plupart des solutions qui pouvaient être proposées par tout un chacun, se résumaient le plus souvent à quelques mots de bon sens, la réalité est cependant toute autre car le milieu estuarien est un environnement complexe. Un environnement auquel il faut s'adapter, surtout que toutes les études qui ont été réalisées par le passé comportaient un fort volet théorique que la réalité à laquelle sont confrontées les entreprises du chantier amène parfois à des recadrages, dont certains, non superficiels, loin de là. Cela ne nous étonne pas, à l'expérience de nos observations et constatations depuis 10 ans.

Cela dit, les entreprises travaillent en s'adaptant et progressent toujours, nous nous en félicitons. Alors où en sommes nous en cette fin du mois d'avril?

Les entreprises travaillent actuellement essentiellement sur le poulier de l'autre côté de l'Authie, à creuser le chenal qui sera emprunté par l'Authie à marée basse. Il n'est creusé pour l'instant que sur une faible largeur de façon à le faire emprunter au plus vite par une partie du courant afin de diminuer le débit de celui qui coule aujourd'hui devant le bois de sapins. Ce qui devrait faciliter l'évolution des engins. Son élargissement est prévu dans un deuxième temps. Les entreprises ont déjà parcouru la moitié du chemin. Il reste moins de 600m jusqu'à la mer.

Du sable est transféré devant le bois de sapins mais nous n'en sommes pas aux apports massifs pour le moment, chaque chose en son temps. La priorité y est que l'Authie s'écarte du bord du nord du bois, un courant de dégagement s'est créé.

A suivre

Nota les photos nous ont été communiquées par la CA2BM et les entreprises, nous les en remercions vivement. Ces photos ne sont pas libres de droit.

En ce moment nous assistons à un débat sur l'ouverture des plages dès la période de déconfinement.

Nous rappelons que l'accès à la zone de chantier reste strictement interdit au public du fait de la circulation des engins, mais aussi des règles sanitaires strictes auxquelles sont soumises les personnes qui ont à y évoluer, ceci quelles que soient les mesures applicables. Merci de respecter cette interdiction.

Vue d'ensemble bec de perroquet, digue, Poulrier. Les engins sont de l'autre côté de l'Authie



29.04.2020

Droits réservés



Idem vu depuis le bec de perroquet



Droits réservés

29.04.2020



De plus près



29.04.2020

Droits réservés



Au niveau du gué



29.04.2020

Droits réservés



Le gué



30 04 2020

Droits réservés

Au-delà du gué , sur le poulier, digue Barrois réhaussée

30 04 2020

Droits réservés

Vu de loin, creusement du chenal dans le poulier



29.04.2020

Droits réservés



Creusement vers la mer



30 04 2020

Droits réservés

Vers la mer

30 04 2020

Droits réservés

Vu dans l'autre sens, vers l'Authie, dans le fond, le bec de perroquet

30 04 2020

Droits réservés

Nord du bois de sapins, un chenal se dessine



30 04 2020

Droits réservés